

Académie des Maîtres de Danse de France

Siège Social: 22, rue Victor-Hugo, 93100 MONTREUIL

Membre fondateur du C.F.P.D. de la L.N.D.P. et de la F.F.C.D (C.F.C.D.A/C.F.D.A)

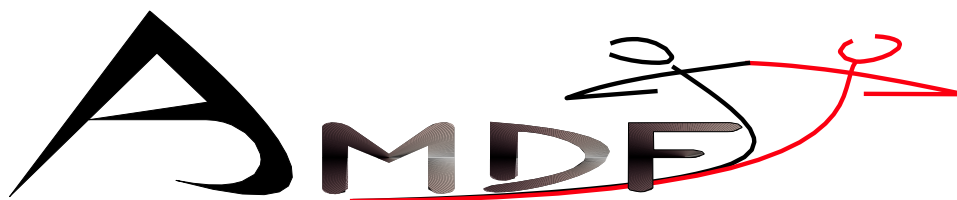
Membres d'honneur: W LAIRD. A BLOMQUIST. G COAD. M DURIEZ. A DUPLAIX. G GILYS. R PEYRACHE

Champions de France Professionnels 2018 Standard & 10 Danses



N°336 Juillet 2018 .

BULLETIN SEMESTRIEL



SAISON 2018/19 à partir du 1^{er} Juillet

Règlements examens	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Enchainements examens	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Démonstrateurs congrès 1/2h	18xsmic-10,00€	=	180,00€
Ch de France Prof – 1 ^{er} prix mini	30xsmic-10,00€	=	300,00€
Ch de France Prof – 2 ^e prix mini	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Ch de France Prof – 3 ^e prix mini	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Ch de France Prof – 4 ^e 5 ^e 6 ^e prix mini	08xsmic-10,00€	=	080,00€
Ch de France Prof (40&+) – 1 ^{er} prix mini	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Ch de France Prof (40&+) – 2 ^e prix mini	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Ch de France Prof (40&+) – 3 ^e prix mini	08xsmic-10,00€	=	080,00€

Insertions publicitaires - Soutien à l'AMDF

Pour 1 N° 1/8 page	07xsmic-10,00€	=	070,00€
1/4 page	14xsmic-10,00€	=	140,00€
1/2 page	28xsmic-10,00€	=	280,00€
1 page	56xsmic-10,00€	=	560,00€
Pour 4 N° 1/16 page	14xsmic-10,00€	=	140,00€

Les maquettes des textes à insérer seront adressées accompagnées du règlement correspondant, au siège de l'AMDF 22, rue Victor-Hugo – 93100 Montreuil

Dossards AMDF	09xsmic-10,00€	=	090,00€
Examen EAT droit d'inscription	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Examen EAT 1 examinateur	09xsmic-10,00€	=	090,00€
Examen professionnel 3 examinateurs	27xsmic-10,00€	=	270,00€
Examen professionnel droit d'inscription	28xsmic-10,00€	=	280,00€
Cotisation AMDF	25xsmic-10,00€	=	250,00€
Location horaire Salle	05xsmic-10,00€	=	050,00€
Congrès – CHT.FR.PROF. Caméra – Vidéo	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Cahiers – théories Congrès AMDF	03xsmic-10,00€	=	030,00€
Honoraires minimum Juge-Moniteur	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Honoraires minimum Juge-Professeur	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Scruteur prof.mon	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Compétiteurs + Juges prof. Licence LNDP	05xsmic-10,00€	=	050,00€
Location disquette skating	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Juges+examinateurs AMDF Carte annuelle	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Juges+examinateurs WDC Carte annuelle	08xsmic-10,00€	=	090,00€
Compétiteurs prof. Licence WDC/CFPD	08xsmic-10,00€	=	090,00€
Lien AMDF-Site Web	02xsmic-10,00€	=	020,00€

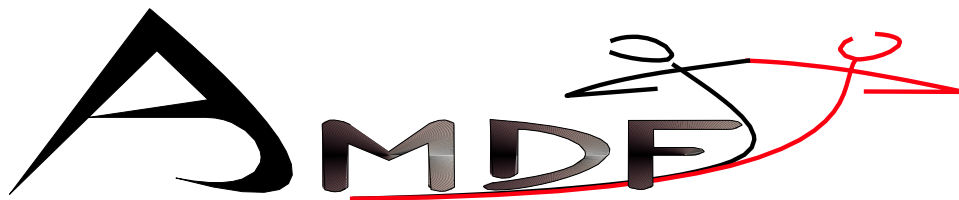
Communiqué du CD

Pour tout renseignement dont vous
Pourriez avoir besoin, le Secrétaire
Se tient à votre disposition au
06.09.49.21.09. Le Président
Se tient à votre disposition au
06.62.49.85.00. Le mercredi de 14h à 17h.
Nous vous remercions de bien vouloir
respecter cette demande.

Le CD

Grand Prix de France Prof 2019 Juges :

LA + SEGUE LA : 2019. F. Visele. V. Jacquot.
ST + SEGUE ST : 2019. C. Cerveau. . O. Auxenfant.
10D : 2019. B. Gazet . M. Chalties.



Académie des Maîtres de Danse de France

L'ACADEMIE DES MAITRES DE DANSE DE FRANCE

Présente

Sous la Présidence d'Honneur de Jean-Pierre BRARD

Député - Maire Honoraire de Montreuil

99ème CONGRES ANNUEL

ORGANISATION René BARSÍ.

Responsable / Directrice du Congrès Monique CHALIES Vice PTE de L'AMDF

Polka Autrichienne. Bachatta & Bachatta Tango.

Flamenco . Salsa. Lindy Hop. Zumba.

Tango Argentin . Kizomba.

Rhymique /mesure danses Latines.

Rock – Bop (Dancing). West Coast Swing.

Latines. Standard (variation).

Ouvert à tous – Professionnels et Amateurs

170€ les 2 jours – 100€ la journée – 60€ la 1/2journée

Gratuit pour les membres de l'A.M.D.F.

Ouvert à tous les licenciés CFCDA AMDF (AL)

Samedi 25 & Dimanche 26 Aout 2018

de 9h00 à 16h30

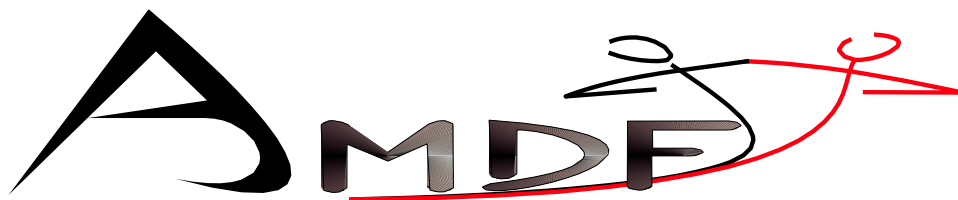
ÉCOLE de DANSE R&J BARSÍ MONTREUIL

22 rue Victor Hugo 93100 MONTREUIL

(Metro : Mairie de Montreuil)

Renseignements : Port. 06.09.49.21.09 Courriel : barsi.rene@sfr.fr

INFO : www.amdf.asso.fr :



EXAMENS PROFESSIONNELS AMDF

Sur la base des théories : L.QUET (Danses Anciennes) O.M. AUFRERE (Salsa)
F. VISELE (Musique –Généralités) J. SARABIA (Social Danse) W. LAIRD (Latines)
G. HOWARD (Standard) D. BENGASINI (Rock'n Roll. Tango Arg. Boogie. Hip Hop)
A. PIGA (Claquettes) R.BARSI (Valse V. Valse F)

La prochaine session d'examens professionnels aura lieu le 22 Août 2018.

Les candidat(e)s sont invité(e)s à faire, dans les meilleurs délais, leur demande d'inscription par ECRIT en précisant « EAT » ou « CAPAD » ou « BPED : Rock ou Latines ou Standard ».
« MPDC : Latines ou Standard » ou « Moniteur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes » ou
« Professeur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes » auprès du Secrétaire Général : R. BARSI
22 rue Victor Hugo – 93100 Montreuil. Les bulletins d'inscription non accompagnés des deux
chèques de règlement seront considérés comme nuls (inscriptions + passage)

DERNIER DELAI D'INSCRIPTION : 20 JUILLET 2018

Cout de l'examen pour le candidat

Il est perçu un droit d'inscription définitif pour chaque examen professionnel partiel.

Droit d'inscription :

EAT	15x	SMIC horaire	CAPAD	28x	SMIC horaire
BPED Rock	28x	SMIC horaire	BPED Latine	28x	SMIC horaire
BPED Standard	28x	SMIC horaire	MPDC Rock	28x	SMIC horaire
MPDC Latine	28x	SMIC horaire	MPDC Standard	28x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

Droit de passage EXAMINATEUR :

EAT	09x	SMIC horaire	CAPAD	27x	SMIC horaire
BPED Rock	27x	SMIC horaire	BPED	27x	SMIC horaire
BPED Standard	27x	SMIC horaire	MPDC Rock	27x	SMIC horaire
MPDC Latine	27x	SMIC horaire	MPDC Standard	27x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

En cas d'échec, le candidat paye le droit de passage d'examen à chaque tentative.

D'autre part, une indemnité forfaitaire est perçue à chaque session d'examen(1) :

Taux horaire du SMIC (actuellement : 10€)

Les examinateurs seront indemnisés directement par les candidats le jour de l'examen.

Si vous avez réussi votre certificat d'Examen d'Aptitude Technique,
veuillez découper le bulletin ci-dessous pour obtenir votre diplôme et l'envoyer à l'adresse
suivante : René BARSI. AMDF 22, rue Victor Hugo 93100 Montreuil.

NomPrénom.....

Date de passage d'examen.....Fax/ Email

Signature :

Ce diplôme vous sera remis en main propre au Congrès, le Samedi 25 Aout 2018.



Académie des Maîtres de Danse de France
Membre fondateur du World Dance Council (W.D.C.), du C.F.P.D. de la L.N.D.P. de la F.F.C.D (C.F.C.D.A/C.F.D.A)

11ème EDITION

DISNEY PARIS

06 – 07 – 08 – 09 – Décembre 2018

UN SPECTACLE INCROYABLE DANS UN UNIVERS DE REVES

Entrées pour la compétition Tarifs AMDF

Tarifs AMDF applicables uniquement auprès de René BARSI

4 jours : 260 € -

Jeudi : 60€ - Vendredi : 70€ - Samedi : 85€ - Dimanche : 80 €

Vendredi + Samedi ou Dimanche : 135 €

Le nombre de places en tables étant limité un supplément de :

15 € par jour ou 36 € pour 3 jours ou 110 € pour 1 table complète de 10 personnes est demandé pour la réservation.

TARIF WDC à L'ENTREE

325€ POUR 4 JOURS ou 95€ PAR JOUR

Possibilité de publicité de votre école sur le Programme

www.spectacledanse.com ou www.spectacle-danse.com

Programme + site + lien avec votre site : 120 euros TTC - uniquement sur le site avec lien : 80 euros TTC

Programme + site sans lien : 80 euros TTC - uniquement sur le site sans lien : 40 euros TTC

Le lien est valable pendant 1 an (de date à date)

DATE LIMITE POUR APPARAÎTRE SUR LE PROGRAMME : 11 OCTOBRE 2018

RENSEIGNEMENTS / RESERVATIONS : barsi.rene@sfr.fr

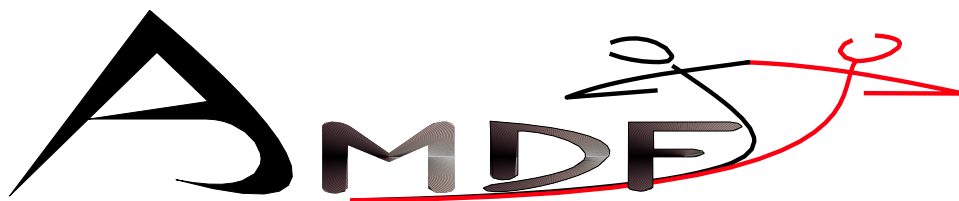
1 seul cheque ordre René BARSI: avec les noms au dos du Chèque

+ Enveloppe timbrée avec VOTRE adresse ;

à R BARSI 66 bis rue de Romainville 93100 Montreuil (pas de recommandé)

Inscriptions Disney 2018 josette.gerard5@orange.fr

Information Cyril Passerat 0681076644



COMMUNIQUE Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!!

Pour être Juge et / ou Directeur Technique (Chairman) WDC Amateur League vous devez :

- a) En avoir la qualification (voir liste sur le bulletin officiel AMDF)
- b) Être à jour de votre cotisation annuelle AMDF/CFPD seul membre reconnu du WDC
- c) Être à jour de votre cotisation annuelle du WDC par l'intermédiaire du CFPD

ADHESION AU WDC Les modalités d'adhésion au WDC pour les groupements professionnels sont précisées dans les statuts WDC et n'autorisent qu'un membre par pays quel qu'il soit.

Le membre reconnu pour la France est : le CFPD sous la Présidence de René BARSI.

De ce fait toutes les licences professionnelles de juges, compétiteurs et professeurs doivent être gérées par le CFPD membre du WDC

ADHESION AU W.D.C. Amateur League : Le WDC Amateur league applique un système d'appartenance multiple et ouvert, qui autorise toute organisation à devenir membre du WDC-AL même s'il existe déjà un ou des membre(s) dans le pays. Les organisations WDC-AL doivent être ouvertes à tous les compétiteurs. Mais elles doivent être jugées par des membres licenciés WDC

Demande de Carte de Juge WDC Amateur League

Mr/Mme/Mlle Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____ Pays _____

Tel _____ Fax _____ E-mail _____

Demande d'enregistrement en tant que juge WDC : Standard / Latines

Je suis membre d'une organisation affiliée à l'organisation membre du WDC représentant le pays concerné. Nom de l'organisation membre du WDC Amateur League.....

Je m'oblige à respecter les règles en vigueur du WDC et toutes modifications ultérieures de celles-ci, conformément à ses statuts.

Cette demande est à envoyer au Président du Conseil Français Professionnel de Danse. CFPD. R.BARSI Président. 22, Rue Victor Hugo 93100 Montreuil

RESULTATS : PASSAGES EXAMENS 2018.

E.A.T. Nathalie Petitclerc 16pts « TB » ..Charles Vincencini 16pts « TB »

INFORMATIONS :	COURS D'ENSEMBLE :
TARIFS MOYENS RELEVÉS	10 leçons (de 12 à 18€).....150€
AU COURS DE LA SAISON	20 leçons (de 11 à 17€).....280€
ECOULEE : 2016/2017	30 leçons (de 10 à 16€).....390€
A la demande de nombreux adhérents	40 leçons (de 9 à 15€).....480€
nous portons à votre connaissance les	COURS PARTICULIER :
tarifs moyens que nous avons relevés	Demi-heure = (20') 1 pers (36 à 46€)....41€
auprès de différentes écoles.	Demi-heure = (20') 2 pers (36 à 46€)....41€

1 heure = (45') couple compétiteur amateur (48 à 70€)...59€

1 heure = (45') 1 ou 2 professionnels (68 à 100€).....84€

Nous avons enregistré des variations en plus ou en moins, en fonction notamment des prestations proposées, des infrastructures, de la qualification, de la notoriété des enseignants, de la durée des cours d'ensemble, de la localisation de l'école, etc...

99^e CONGRES ANNUEL A.M.D.F.

ÉCOLE de DANSE R&J BARSİ MONTREUIL

ORGANISATION René BARSİ. Responsable /Directrice du Congrès Monique CHALİES Vice PTE de L'AMDF

Samedi 25 Aout 2018

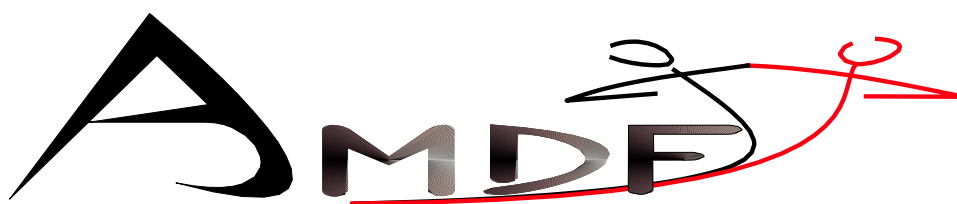
08H30	OUVERTURE DES PORTES		
09h00	Mr François VISELE Pt A.M.D.F. Ddt TECHNIQUE		
09h00	Fabien DELLA GIUSTINA	Bachatta & Bachatta Tango	30'
09h30	PALOMA (flamenco)	port de bras différentes Pirouettes	45'
10h15	Joel CRUVEILHER	Slow – Fox (variation asp. / nat)	45'
11h00	Bar		30'
11h30	FELIPON	Salsa (niveau avancé)	30'
12h15	Patrick NARBOUX	Rock-Bop (dancing)	45'
13h00	DEJEUNER		90'
14h15	OUVERTURE DES PORTES		
14h30	Mr. René BARSİ SG de l'A.M.D.F. Ddt TECHNIQUE		
14h30	François VISELE	Lindy Hop	45'
15h15	Olivier TERISSE	West Coast swing	45'
16h00	Bar		30'
16h30	Véronique / Christian JACQUOT	Samba ((variation asp. / nat)	45'
17h15	François VISELE	Polka Autrichienne	45'
18h00	Annonce Résultats des Examens Professionnels A.M.D.F (René BARSİ)		
	Remise des Diplômes:		
	Monique BENGASINI, François VISELE. Monique CHALİES.		
	Vin d'honneur offert par l'AMDF		

ORGANISATION René BARSİ. Responsable /Directrice du Congrès Monique CHALİES Vice PTE de L'AMDF

Dimanche 26 Aout 2018

08h30	OUVERTURE DES PORTES		
09h00	Mr Michel AUFRERE Membre du Bureau A.M.D.F. Ddt TECHNIQUE		
09h00	Fabien DELLA GIUSTINA	Kizomba	30'
09h30	P NARBOUX / Mme Jean MOUGIN	Tango Argentin (variation???)	45'
10h15	NATACHA	Zumba	45'
11h00	Bar		30'
11h30	FELIPON	Salsa (niveau avancé)	30'
12h15	René BARSİ	Jive (Maitrise)	45'
13h00	DEJEUNER		90'
14h15	OUVERTURE DES PORTES		
14h30	Mme. Monique CHALİES Vice PTE A.M.D.F. Ddt TECHNIQUE		
14h30	Cyril PASSERAT	Valse Lente (variation)	45'
15h15	François VISELE / René BARSİ	Rhymique /mesure danses Latines	45'
16h00	Cyril CERVEAU	Paso Doble (variation)	45'
16h45	STOP		
	Allocution de Mr. François VISELE Pt de l'A.M.D.F.		
	Présentation des DEMONSTRATEURS		

Apéritif offert par l'AMDF à tous les congressistes. RENDEZ-VOUS AOUT 2019



JUGES PROFESSIONNELS : CFPD/LNDP/AMDF/WDC

Listes valables jusqu'à la publication des listes suivantes : Art 12 et 13 – RI AMDF.

QUALIFICATION : Compétitions et Championnats professionnels (A).

Championnats du Monde d'Europe et World Séries. La & ST (●) LA (◆) ST(■)

Aufrère M. (A●) Auxenfants O.(A●) Barsi R.(A●) (A) Bullones J- Y.(A●) Cerveau C.(A●)
Chaliès M.(A) Cruveilha J.(A■) Delcroix N.(A◆) Dufau M-H.(A●) Fouchet D.(A●) Fouchet F.(A●)
Gazet B.(A■) Jacquot Ch.(A●) Jacquot V.(A●) Marouby J-P.(A) Marouby M.(A) Praga A.(A)
Sarabia J.(A●) Simeone A.(A) Visèle F.(A●) Voirin N(A●). Voirin S (A●).

Directeurs techniques présentateurs : Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Praga A. Visèle F.

Scruteurs : Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Cruveilha J. Fouchet F. Jacquot Ch. Visèle F.

Relations avec les médias : Aufrère Michel.

COMPÉTITIONS ET CHAMPIONNATS AMATEURS:QUALIFICATION :

Compétitions et Championnats Reconnus juges compétitions et Championnats WDC / AL (●)

Classification des juges RI AMDF: Juges C (Moniteurs/CAPAD ou Professeurs/BPED de l'A.M.D.F):
Ils peuvent juger les Amateurs : Bronze et Argent et Or. Pour pouvoir juger une compétition un juge doit être en possession de sa licence depuis au moins 6 mois.

Aufrère M(A●). Auxenfants O(A●). Barsi R (A●).. Billonneau M(C). Blondeau P(B●). Bounouh A(B●).
Bourguignon N(B●). Bullones J-Y(A●). Carrera V (C) Cerveau C(A●) Chaliès M. (A●).
Cruveilha J(A●). Della Giustina F (C). Delcroix N(A●). Dufau M-H(A●). Duplaix A (B●).
Fouchet D(A●). Fouchet F(A●). Gazet B. (A●). Giraudeau V(B). Hartmann (B) Jacquot C(A●).
Jacquot V(A●). Jeanmougin CH (B). Legal C(B●).Lemouroux Y(B●). Marouby J-P. (A●).
Marouby M. (A●). Masse L(B●). Michel G (B●). Moreau C(B●). Nachet C(B●). Papadopoulos (B).
Pijol H(B●). Praga O (A●). Prouté P (B●). Ramos S (C) Sarabia J(A●). Salerno S(C). Simeone A(A●).
Trolliet G(B●). Verdot C (B●). Visèle F (A●). Voirin N (A●). Voirin S (A●).

Directeurs techniques présentateurs :

Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Cruveilha J. Praga A. Jacquot V. Massé L. Visèle F.

Liste des scrutateurs officiels :

Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Cruveilha J. Fouchet F. Jacquot C. Masse L. Moreau C. Visèle F.

COTISATIONS 2018 / 2019 : AMDF - LNDP - CFPD – WDC. Adhérent AMDF. N°

Nom :.....Prénom.....

Adresse :.....

Code Postal.....Ville.....

Tél.Fax.....

Port.....Courriel.....

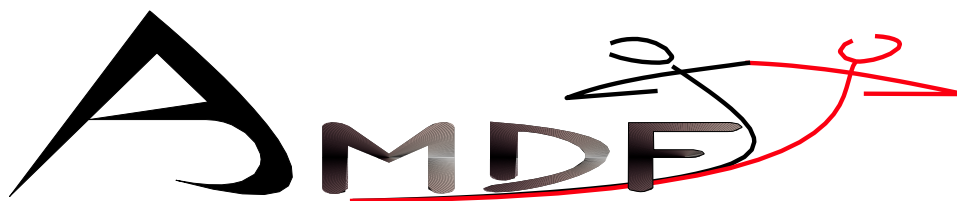
Adhésion AMDF : 250€. Compétiteur WDC : 90€. Licence Juge LNDP : 50€

Licence Compétiteur LNDP : 50€. Juge AMDF (AL) :100€.

Juge CFPD/WDC (AL) : 90€. Lien AMDF vers votre site web: 20€.

TOTAL €..... Chèque à l'ordre de l'AMDF

Siège social : 22, rue Victor-Hugo 93100 Montreuil. Signature



Actualité juridique

Quelle est la responsabilité d'une association en cas d'accident lors d'un voyage ?

L'association qui sert d'intermédiaire entre ses membres et l'agence de voyages sans toucher de commission ne peut voir sa responsabilité contractuelle engagée en cas d'accident. De nombreuses associations proposent des voyages à leurs membres et confient leur organisation à des agences de voyage. En cas d'accident au cours de ce voyage, la victime adhérente de l'association peut-elle engager la responsabilité contractuelle de celle-ci ? La réponse à cette question vient d'être donnée par la Cour de cassation. Dans cette affaire, une association avait fait affaire avec une agence de voyages française afin d'organiser, pour ses membres, un voyage au Sénégal, les excursions étant prises en charge par une agence locale. Or une adhérente de l'association avait été blessée lors d'une excursion en 4x4 réalisée avec un guide sénégalais. En vue d'obtenir des dommages-intérêts, la victime avait poursuivi en justice l'association aux motifs que celle-ci s'était comportée comme une agence de voyages. Elle prétendait qu'un contrat avait été conclu entre elle et l'association et que la responsabilité contractuelle de cette dernière devait donc être engagée en raison de son accident. Mais pour la Cour de cassation, l'association ne pouvait pas être assimilée à une agence de voyages. Et aucun contrat ne liait l'association et les participants au voyage. En effet, l'association s'était contentée de servir d'intermédiaire entre ses membres et l'agence de voyages organisant le séjour sans percevoir de rémunération. Le fait que l'association ait d'abord encaissé les prix du voyage et des excursions ne changeait rien puisqu'elle avait ensuite payé les différents professionnels sans garder de commission.

Précision : le Code du tourisme prévoit que la responsabilité contractuelle d'une agence de voyages est une responsabilité dite « de plein droit ». Autrement dit, elle est reconnue automatiquement en cas d'accident. L'avantage pour la victime de l'accident de fonder son action sur cette règle consistait donc à ne pas avoir à démontrer que l'association avait commis une faute dans l'organisation de l'excursion (ne pas avoir, par exemple, vérifié l'état de sécurité du véhicule utilisé pour l'excursion) et que cette faute avait entraîné l'accident responsable de ses blessures. Une preuve qui aurait pu être difficile à rapporter.

[Cassation civile 1re, 22 juin 2017, n° 16-14035](#)

.....
Fraude à la carte bancaire : Question En consultant l'état de mes comptes bancaires sur Internet, je me suis aperçu que des paiements ont été réalisés frauduleusement. Pourtant, je suis toujours en possession de ma carte bancaire. Suis-je responsable ? Et, sinon, puis-je prétendre à un remboursement des sommes d'argent débitées ? **Réponse** Sur cette problématique, la loi est très claire : la responsabilité du porteur de la carte bancaire n'est pas engagée si l'opération de paiement non autorisée a été effectuée en détournant (navigation sur un faux site Internet marchand, copie de la carte grâce à un dispositif inséré dans un distributeur de billets...), à son insu, l'instrument de paiement ou les données qui lui sont liées. Concrètement, votre banque devra vous rembourser la totalité des sommes débitées frauduleusement ainsi que les éventuels frais de découvert qui en ont découlé.

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 24 AOÛT 2018

au siège social 22 rue Victor Hugo 93 Montreuil

ACADEMIE DES MAITRES DE DANSE DE FRANCE

Membre du Conseil Français Professionnel de Danse (C.F.P.D / WDC) Membre de la FFCD

CONVOCATION : AG. Vendredi 24 Août 2018 de 16h à 18h à tous les adhérents de l'AMDF
au siège social 22 rue Victor Hugo 93 Montreuil

ORDRE du JOUR :

1 : Ouverture de l'AG par le PT de l'AMDF François VISELE

- PT de l'AG : François VISELE assisté de Monique CHALIES.
- Directeur de la procédure Michel AUFRERE assisté de Serge GALINAUD.

2 : Présentation de l'ordre du jour : Michel AUFRERE.

- Inscription des demandes, classement par sujets et affectation du temps de parole à respecter.
- Présentation du Règlement Intérieur.

3 : Exposé sur la situation nationale de la danse avec rapport des différentes commissions.

- Commission de danse professionnelle : F VISELE.
- Commission de dansesation (sociale) : F VISELE.
- Commission amateur CFRA : G TROLLIET.
- Commission d'examen : F VISELE – nouvelles commissions.
- Commission des amateurs FFCD/CFCDA : AMDF (al)
F VISELE (PT AMDF amateur league).

4 : Exposé sur la situation internationale : R BARS. F VISELE.

5 : Trésorerie : Communiqué du Président F VISELE

6 : Réélection du tiers sortant du CD, appel aux candidatures (par lettre simple)

1/3 : S GALINAUD. A PRAGA. G TROLLIET. F FOUCHET.

7 : Questions diverses :

Les membres de l'AMDF désirant prendre la parole sur des sujets professionnels sont priés d'en informer le CD. Art 9-RI-AMDF : en adressant leurs questions au siège 22 rue V Hugo 93100 Montreuil. (Lettre simple). Nous rappelons que l'AG est ouverte SEULEMENT aux professionnels à jour de leur cotisation pour la saison 2017/2018.

.....
POUVOIR : AG de l'AMDF Vendredi 24 Août 2018 de 16h à 18h

JE SOUSSIGNE(E).....

Donne pouvoir au PT de l'AMDF.....

Ou à Mr / Mme.....

Pour me représenter à l'AG de l'AMDF. Qui se tiendra au siège social 22 rue Victor Hugo 93 Montreuil

Fait àLe.....Signature.....

ORGANISATION
DES ASSEMBLEES GENERALES DU VENDREDI 24 AOUT 2018
au siège social 22 rue Victor Hugo 93 Montreuil

13h/14h: AG.LNDP. 14h/14h15: CD.LNDP-Election du Bureau.
14h30/15h30: AG.CFCDA. 15h30/15h45: CD.CFCDA-Election du Bureau.
16h/18h : AG. AMDF. 18h/18h15 : CD.AMDF-Election du Bureau.

LIGUE NATIONALE DE DANSE PROFESSIONNELLE

Membre du Conseil Français Professionnel de Danse (C.F.P.D.) et du World Dance Council (W.D.C.)

CONVOCATION : AG : Vendredi 26 Août 2016 de 13h à 14h à tous les adhérents de la LNDP

ORDRE du JOUR :

1 : rapport moral du Président

2 : vote du quitus du Président.

3 : Réélection du tiers sortant du CD, 1/3 : M-H DUFAU. M CHALIES.C CERVEAU.

Les membres de la LNDP qui souhaiteraient se présenter à l'élection du CD sont priés d'envoyer leur candidature par lettre simple au secrétaire général. Art 9-RI-AMDF.

4 : Questions diverses : Les membres de la LNDP désirant prendre la parole sur des sujets professionnels sont priés d'en informer le CD. Art 9-RI-AMDF :

en adressant leurs questions au siège 22 rue V Hugo 93100 Montreuil. (Lettre simple)

POUVOIR : AG de la LNDP Vendredi 24 Août 2018 de 13h à 14h

JE SOUSSIGNE(E).....

Donne pouvoir à Mr le PT de la LNDP.....

Ou à Mr / Mme.....

Pour me représenter à l'AG de la LNDP. Qui se tiendra au siège social 22 rue Victor Hugo 93 Montreuil

Fait àLe.....Signature.....

COMITE FRANÇAIS DES CENTRES DE DANSE POUR AMATEURS

Membre du Conseil Français Professionnel de Danse (C.F.P.D / WDC) Membre de la FFCD

CONVOCATION : AG : Vendredi 24 Août 2018 de 14h30 à 15h30 à tous les adhérents du CFCDA

ORDRE du JOUR :

1 : rapport moral du DT.

2 : rapport de la trésorerie.

3 : Rapport du trophée de France Montauban.

4 : Nom de la Fédération FFCD. / FFCD / CFCDA

Questions diverses : Les membres du CFCDA désirant prendre la parole sur des sujets professionnels sont priés d'en informer le CD. Art 9-RI-AMDF : en adressant leurs questions au DT François VISELE. (Lettre simple)

POUVOIR : AG du CFCDA Vendredi 24 Aout 2018 de 14h30 à 15h30

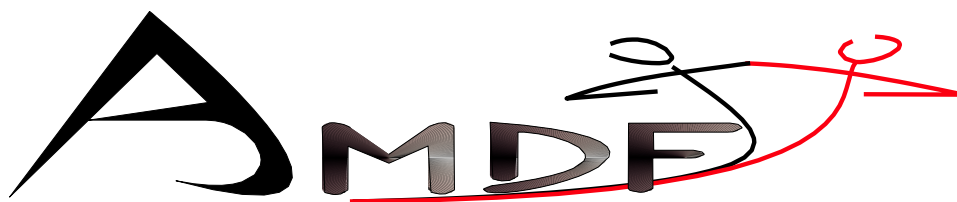
JE SOUSSIGNE(E).....

Donne pouvoir à Mr le DT du CFCDA.....

Ou à Mr / Mme.....

Pour me représenter à l'AG du CFCDA. Qui se tiendra au siège social 22 rue Victor Hugo 93 Montreuil

Fait àLe.....Signature.....



IBIS HÔTEL*** 15/19 rue Franklin : MONTREUIL
 SUITE HÔTEL *** 22 av du Prof André Lemierre : PARIS
 HÔTEL IBIS*** 22 av du Prof André Lemierre : PARIS
 HÔTEL PREMIERE CLASSE avenue Jean Lo Live: MONTREUIL
 HÔTEL KLEBER 11 rue Kléber : MONTREUIL
 ETAP HÔTEL 278/280 rue de Paris : MONTREUIL
 IDEAL HÔTEL 190 rue de Paris: MONTREUIL

M° Mairie de Montreuil : Tél : 01 48 59 00 03
 M° Porte de Montreuil : Tél: 0149 93 88 88
 M° Porte de Montreuil : Tél: 01 49 43 16 16
 M° Mairie de Montreuil : Tél: 08 92 70 71 45
 M° Croix de Chavaux : Tél : 01 62 87 15 16
 M° Porte de Montreuil : Tél : 08 92 68 09 62
 M° Robespierre : Tél : 0142 87 29 76

Vous avez réussi votre certificat d'Examen d'Aptitude Technique,
 veuillez découper le bulletin ci-dessous pour obtenir votre diplôme et l'envoyer à l'adresse suivante :
René BARSI. AMDF 22, rue Victor Hugo 93100 Montreuil.

NomPrénom.....
 Date de passage d'examen.....Fax/ Email
 Signature :

Ce diplôme vous sera remis en main propre au Congrès, le Samedi 25 Aout 2018.

Calendrier des vacances scolaires

Périodes	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée 2017	03/09/2018		
Toussaint	20/10/2018 au 05/11/2018		
Noël	22/12/2018 au 07/01/2019		
Hiver	16/02/2019 au 04/03/2019	09/02/2019 au 25/02/2019	23/02/2019 au 11/03/2019
Printemps	13/04/2019 au 29/04/2019	06/04/2019 au 23/04/2019	20/04/2019 au 06/05/2019
Eté (sortie des classes)	06/07/2019		

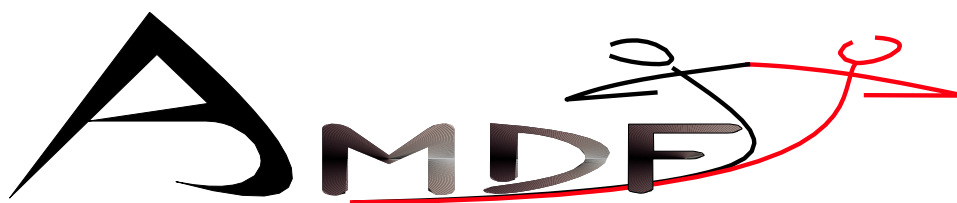
Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

Le départ des vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.



Où danser cet été 2018
STAGE DE DANSE
DE
DRAGUIGNAN

Du Dimanche 22 juillet à 10h15
Au Vendredi 27 juillet 2018 à 17h00

Que vous soyez Débutant ou Confirmé, Professionnel diplômé ou non diplômé

VENEZ NOUS REJOINDRE POUR DECOUVRIR OU APPROFONDIR
LA TECHNIQUE DES DANSES STANDARD, LATINES, ROCK, Salsa, Tango Argentin
Du niveau C.A.P.A.D. au niveau Maîtrise

Le mercredi après-midi sera consacré à un stage de scrutateur informatique
(Venir avec ordinateur) + Passage d'examen blanc

Le vendredi journée consacrée aux chorégraphies libres
et développements en danse standard et Latines

Le Stage de Danse de DRAGUIGNAN vous attend FRANCOIS VISELE
293 AVENUE DES ECOLES MILITAIRES 83300 DRAGUIGNAN
GSM +33662498500

E-mail francois.visele@gmail.com / francois.visele@orange.fr

Venez passer une semaine de danse dans une très bonne ambiance, au soleil
avec des professeurs de renom : René Barsi et François Viséle

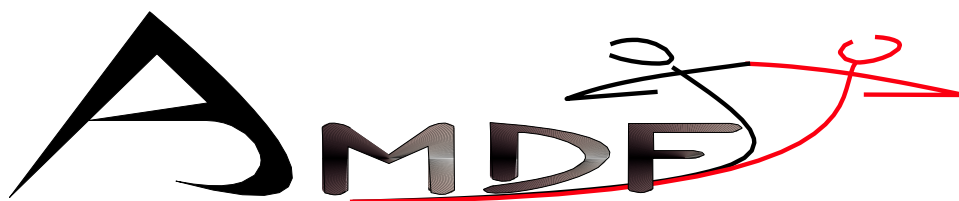
Formules

N°1	MAITRISE	+Développement	340€
N°2	B.P.ED.	+Développement	295€
N°3	C.A.P.A.D		210€
N°4	CA.P.A.D.	+Développement	295€
N°5	B.P.E.D+MAITRISE	+Développement	370€
N°6	C.A.P.A.D.+B.P.E.D.	+Développement	315€
N°7	journée développement seule		140€
N°8	deux journées développement		250€
N°9	Mercredi Après-midi (gratuit pour les stagiaires)		50€

Chèque à l'ordre de Draguidances

Le mercredi soir nous nous retrouverons pour un repas en commun.

2018	2018	2018	2018	2018	2018
	Dimanche			Lundi	
Heure	Professeur	Matière	Heure	Professeur	Matière
10H25	R.BARSI	Maitrise Standard (Q)	10H25	R.BARSI	Maitrise Latines (JIVE)
11H40	REPOS		11H40	REPOS	
11H50	R.BARSI	Maitrise Standard (Q)	11H50	R.BARSI	Maitrise Latines (JIVE)
13H05	REPOS		13H05	REPOS	
13h15	R.BARSI	Maitrise Standard (Q)	13h15	R.BARSI	Maitrise Latines (JIVE)
14H30	REPOS		14H30	REPOS	
14H45	F.VISELE	C.A.P.A.D/B.E.P.E.D.	14H45	F.VISELE	C.A.P.A.D./B.E.P.E.D.
16H00	REPOS		16H00	REPOS	
16H15	F.VISELE	C.A.P.A.D/B.E.P.E.D	16H15	F.VISELE	C.A.P.A.D/B.E.P.E.D
17H30			17H30		
	FIN	FIN		FIN	FIN
	Mardi			Mercredi	
Heure	Professeur	Matière	Heure	Professeur	Matière
10H25	R.BARSI	Maitrise Standard (W)	10H25	R.BARSI	Maitrise Latines (CCC)
11H40	REPOS		11H40	REPOS	
11H50	R.BARSI	Maitrise Standard (W)	11H50	R.BARSI	Maitrise Latines (CCC)
13H05	REPOS		13H05	REPOS	
13h15	R.BARSI	Maitrise Standard (W)	13h15	R.BARSI	Maitrise Latines (CCC)
14H30	REPOS		14H30	REPOS	
14H45	F.VISELE	B.P.E.D./ ST ou capad	14h45	F.VISELE	EXAMEN BLANC
16H00	REPOS		16H00	REPOS	
16H15	F.VISELE	B.P.E.D./ Lat ou capad	16H15	F.VISELE	stage scrutateurs
17H30			17H30		
	FIN	FIN		FIN	FIN
	JEUDI			VENDREDI	
Heure	Professeur	Matière	Heure	Professeur	Matière
		MAITRISE	9H00	R.BARSI	DÉVELOPPEMENT
10H25	R.BARSI	STAND/LAT		R,BARSI	CHOREGRAPHIE LIBRE
11H40	REPOS			R.BARSI	
11H50	R.BARSI	STAND/LAT		R,BARSI	
13H05	REPOS			R.BARSI	
13H15	R.BARSI	STAND/LAT	12H00	REPOS	
14H30	FIN				DÉVELOPPEMENT
			13H30	R.BARSI	CHOREGRAPHIE LIBRE
				R.BARSI	
				R.BARSI	
				R.BARSI	
	FIN		16H30	FIN	

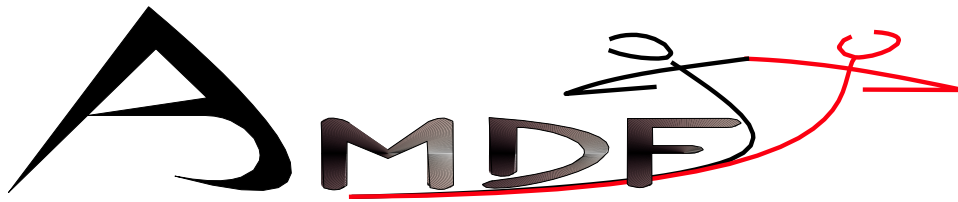


Le jugement par René BARSI

LES SIX POINTS PRINCIPAUX QUI DOIVENT INFLENCER UN JUGE :

1. **Une ligne élégante du haut du corps.** Ceci comprend la tenue, l'équilibre et le style général, y compris la position des bras, de tête et la ligne d'épaule. Un style élégant vaut toujours qu'on s'y arrête.
2. **Le contact.** Un juge doit décider si une perte de contact occasionnelle est causée par une distribution incorrecte du poids du corps ou par tout autre faute de base. Une perte de contact continue doit être sanctionnée. Une erreur occasionnelle peut se produire même chez des danseurs expérimentés.
3. **la cavalière maintenue trop sur la droite du partenaire.** Cette faiblesse évidente gênera toujours l'exécution correcte du nombre de variation et elle est inacceptable.
4. **Travail de pieds incorrect.** Des erreurs élémentaires de travail de pieds doivent être sanctionnées sévèrement. De telles fautes montrent qu'il y a quelque chose de mauvais « en profondeur ». La partenaire présentera souvent des défauts identiques.
5. **Mouvement forcé.** Chaque compétiteur essaie de se déplacer avec autant de fluidité que possible. Le mouvement attire. Quand ce mouvement est visiblement forcé et non amené par un élan naturel du corps, il ne doit pas être considéré comme élan et mouvement en tant que tels mais noté comme faute grave. « Le mouvement extrême que reste aisé » est le mouvement suprême.
6. **Le rythme.** Lorsqu'un couple ne danse pas en harmonie avec la musique, ceci est la pire des fautes. Il convient de le juger en conséquence. Une erreur qui entraîne une perte temporaire de rythme est compréhensible et peut être traitée avec plus d'indulgence. A mon avis, ceux qui font la faute la plus grave sont ceux qui dansent « en avant » de la musique. Cette faute indique qu'il manque à un couple l'équilibre et la connaissance suffisante pour contrôler la danse.

JUGER : UNE SCIENCE OU UN ART ? La façon de noter des juges est un constant sujet de conversation. Il ne se passe pas une année sans que soient contestées les notes de certains juges, lors de championnats de première importance. Le fait que les notes attribuées par les juges tendent à être si différentes les unes par rapports aux autres, rend les spectateurs bien sceptiques. Ce manque d'accord engendre beaucoup d'amertume et nombre de discussions acrimonieuses parmi les aficionados de la danse de compétition, qu'ils soient professionnels, amateurs ou spectateurs « profanes ». Du fait que bien souvent les notes des « experts » ne sont pas en harmonie, les mots « escroquerie » ou « combine » circulent souvent. La grande majorité des juges de compétitions importantes **SONT DES MEMBRES RESPECTES DE LA PROFESSION**, des personnes qui ont dédié leur vie à la danse.



Le jugement par René BARSI

JUGER : UNE SCIENCE OU UN ART ?

*La grande majorité des juges de compétitions importantes **SONT DES MEMBRES RESPECTES DE LA PROFESSION**, des personnes qui ont dédié leur vie à la danse.*

Peut-il être possible qu'elles soient incompetentes ou, ce qui est pire, malhonnêtes (comme leur notation incite à le croire) ou existe-t-il une autre explication ?

Mon opinion profonde est que plus de 95% des juges essaient de façon sincère et honnête de se former une idée juste de la performance des compétiteurs qu'ils ont à départager.

Les différences entre les notations viennent de ce que les éléments de jugement utilisés sont différents.

QUI SONT LES JUGES ?

Actuellement, la seule qualification nécessaire pour juger un championnat officiel, amateur ou professionnel, est d'être membre d'une association de professeurs affiliée au WDC (World Dance Council). Aucune expérience de la compétition n'est nécessaire pour juger les amateurs comme il n'est pas non plus nécessaire au candidat de prouver qu'il est capable de juger. Son examen de professorat ou de maître peut avoir été passé il y a un an ou 25, pourvu qu'il soit à jour de sa cotisation, le professionnel aura sa carte de membre et sera enregistré comme juge par l'AMDF. En faisant état de ceci, je ne souhaite nullement supposer que les personnes qui entrent dans cette catégorie sont moins compétentes pour juger leurs collègues plus expérimentés, mais il reste que dans ce pays, une fois répondu aux exigences financières, aucune expérience n'est nécessaire avant d'aller sur la piste, juger de la prestation des meilleurs danseurs amateurs.

Cependant, les organisateurs de grandes compétitions n'engagent que des juges qui ont une expérience considérable; la divergence des notations dont on a parlé plus haut ne peut donc être attribuée à un manque d'expérience.

Les juges sont humains, et ils ont en conséquence leur part de vertu et de vices.

Il y a des juges forts et des juges faibles; il y a des juges qui guident et des juges qui suivent. Il y a des juges qui sont arrogants, supérieurs, agressifs et des juges qui sont sensibles, d'un caractère artiste et doux.

En fait les juges sont des personnes normales, mais ils ont en commun une chose: c'est le savoir, un savoir souvent très complet, de l'Art de la danse par couple.

Le problème est d'être sûr que ce savoir est utilisé afin d'obtenir un jugement équilibré tenant compte de toutes les facettes de la danse pendant la compétition, et que ceci soit valable pour l'avenir de la danse et la profession.

Ch. de France Professionnel 2018

**Lat : 1) Sevastijanov V – Meyer A. 2) Vaganay M – Maucerie A.
3) Passerat C – Lesaicherre A. 4) Ramos S – Rivière M.
10D : Passerat C – Lesaicherre A. ST : Passerat C – Lesaicherre A.**

[illegible]

LIVRES SERVANT DE REFERENCE

A LA PREPARATION DES EXAMENS AMDF

DANSES STANDARD	Guy HOWARD	VALESE FRANCAISE	René BARSİ
		VALESE VIENNOISE	22, rue Victor Hugo
			93100 MONTREUIL
DANSES LATINES	Walter LAIRD		
SOCIAL DANSE	José SARABIA	MUSIQUE	François VISELE
			1773, av de la Gde Armée
			83300 DRAGUIGNAN
ROCK & BOOGIE	Dominique BENGASINI	SALSA	O / M AUFRERE
HIP-HOP	5, rue Confort		9, Parc de Briançon
TANGO ARGENTIN	69002 LYON		78750 ANDREZY
DANSES ANCIENNES	René BARSİ.	CLAQUETES	Alain PIGA
	22, rue Victor Hugo		26, rue de la Résistance
	93100 MONTREUIL		42000ST-ETIENNE

MISE A JOUR DU FICHIER « MEMBRES ADHERENTS »

Mr, Mme, Melle (*rayez les mentions inutiles*)

N° Adhérent figurant sur votre carte

NOMPrénom

Grade : Non diplômé - Moniteur - Professeur - Maître (*rayez les mentions inutiles*)

Adresse :

.....

Portable Courriel

Adresse Ecole de Danse

TéléphoneFax

Bulletin Semestriel A.M.D.F. : (*Rayer la mention inutile*)

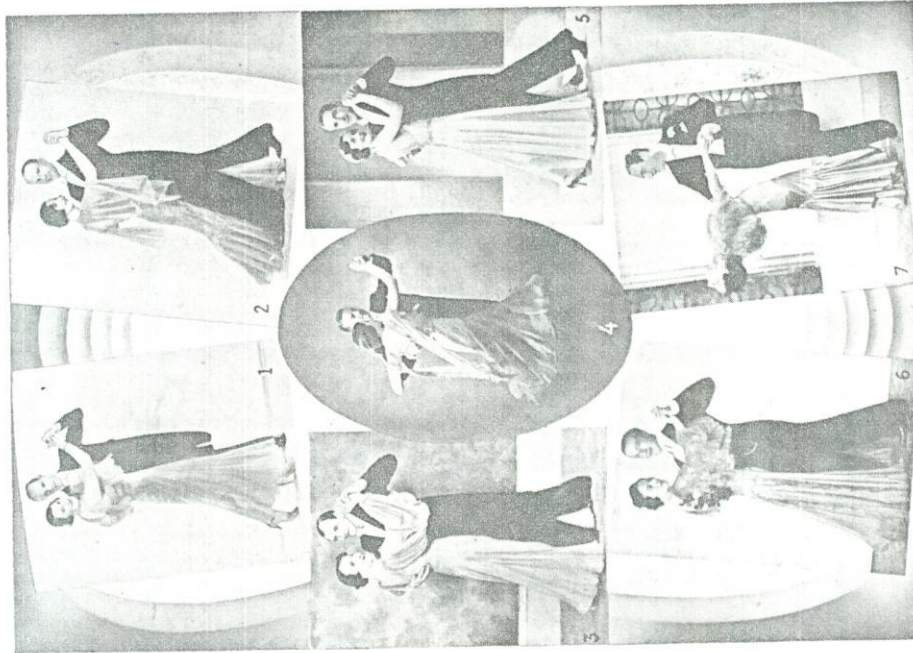
. Je souhaite recevoir le Bulletin en ligne, à l'adresse courriel ci-dessus,

. Je souhaite recevoir le Bulletin par la Poste, à l'adresse de mon domicile,
moyennant un forfait annuel de 20 Euros, que je règle ce jour.

Fait à Le.....2018

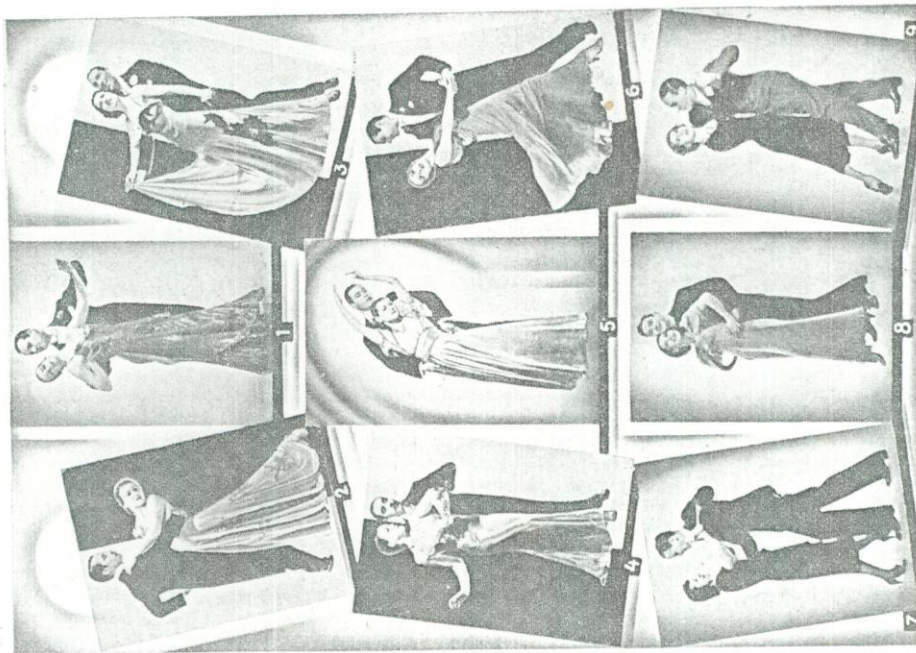
Signature :

FAMOUS ENGLISH DANCE-COUPLES IN 1938



1. Josephine Bradley en Frank Ford.
2. Mr. en Mrs. Victor Silvester.
3. Cyril Farmer en Adela Roscoe, Engelse beroepskampioenen 1937
4. Henry Jacques en Mavis Deeming, Engelse beroepskampioenen 1934, 1935, 1936
5. Alex Moore en Pat Kilpatrick, Engelse Amateur-kampioenen 1937
6. John Wells en Renée Sissons,
7. P. Pierre en Doris Lavelle,

FAMOUS AMERICAN DANCE-COUPLES IN 1938

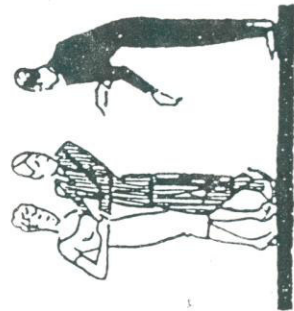


1. Veloz en Yolanda.
2. Many en Zanette.
3. De Vernons.
4. Gustave Ramirez en Miss Sarita.
5. Dawn en Darrow
6. Maurice en Cordoba.
7. Joe en Betty Lee.
8. Ray en Grace McDonald.
9. Enrica en Novello.

AANGEBODEN DOOR: PRESENTED BY

THOMAS BUS

A. Kuiperlaan 35 - Tel. 050 - 261095
9722 PB GRONINGEN (Netherlands)



THE RUMBA A 1948 INNOVATION IN "THE STAR" CHAMPIONSHIPS

THE RUMBA AMATEUR & PROFESSIONAL COMPETITIONS

CLOSING DATE
MARCH 22

HOW TO ENTER. Send your entry to "The Star" Rumba Competition, 12-22, Bouverie Street, London, E.C.4, not later than March 22nd. Give name and address of the lady and the gentleman and state whether amateur or professional. You will be required to compete at the afternoon session at the Royal Albert Hall on Finals Day, April 20th.

PRIZES. Vouchers for amateurs and cash for professionals as under: First couple, £20; Second, £15; Third, £10; Fourth, Fifth and Sixth, £5 each couple.

All qualifiers will receive complimentary tickets for "The Star" Ball.

HINTS TO COMPETITORS. All competitors will receive a copy of notes that have been prepared specially for "The Star" in order to guide them on the ballroom version of the Rumba. Study these "do's" and "don'ts":

LADIES:

- Don't arch your back or lean forward.
- Don't look down, keep your chin up.
- Don't put on an artificial smile.
- Don't "wobble" your hips.
- Don't push your arms forward.
- Don't incline your shoulders, keep them level.
- Don't lift your heels unnecessarily when dancing the Square.

Don't dance with permanently bent knees.

Don't try to dance with your head.

GENTLEMEN:

- Don't keep your right arm stiff.
- Don't hold your partner far away.
- Don't push your left arm forward.
- Don't take long steps.
- Don't neglect your rhythm.
- Don't forget your basic steps—in other words, don't make your dance a "salad of fancy steps."

LADIES AND GENTLEMEN:

Do try and keep the upper part of the body from the waist upwards well relaxed but well controlled.

Do keep your shoulders steady and level. Do try and move rhythmically and naturally.



Dancing at both sessions for all, to the bands of

JOE LANS ★ **VICTOR NUNTER** ★ **OSCAR PABIA**

presented by Thomas BUS - GRONINGEN (Holland).

De Europese Danskampioenschappen voor Professionals 1953



ORGANISATOR:

Nederlandse Bond van Dansleraren, Den Haag

AUSPICIËN:

The International Council of Ballroomdancing.

ORGANISATIE-COMMISSIE:

J. VAN DER VELDE, Den Haag, voorzitter;
W. J. N. VAN DALEN, Den Haag, secretaris;
JOHN BUYS, Amsterdam;
ALB. VAN LINGEN, Amsterdam;
TJ. VISSER, Amsterdam.

ALGEMEEN LEIDER:

JOHN BUYS, Amsterdam.

WEDSTRIJDLEIDER:

ALB. VAN LINGEN, Amsterdam.

MUZIEKCONTRÔLE:

ALB. VAN LINGEN, Amsterdam.

WEDSTRIJDORKEST:

Radio Dansorkest WILLY SCHOBBE.

BAL-ORKEST:

THE HARVARDS, Den Haag.



After the birth of the I.C.B.D. at Edinburgh (Scotland) at 22nd September 1950, were the professional championships under supervision of the I.C.B.D. Here are the dates and countries were the first prof. champ. were held.
1951. 2nd June. Bad Kissingen (Germany)
1952. 28th April. Empress Hall. Earls Court London (England)
1953. 2nd October. Scheveningen (Netherlands).

THIS IS PRESENTED BY THOMAS BUS - GRONINGEN (NETHERLANDS)



Europese Danskampioenschappen voor Professionals 1953



Startnummer

DEELNEMENDE PAREN:

BELGIË

1. KAREL PAUMEN — JOSÉ PAUMEN

DENEMARKEN

2.

DUITSLAND

3. PAUL KREBS — MARGARET KREBS

ENGELAND

4. HENRI KINGSTON — JOY TOLHURST

5. SONNY BINNICK — SALLY BROCK

FRANKRIJK

6. ROBERT MEYER — RENÉE MEYER

NEDERLAND

7. JAN DANIELS — AN DANIELS

8. HERMAN v. d. MEULEN — TRUUS v. d. MEULEN

9. WIM VOETEN — JANE ASSMAN

De Internationale jury, welke zowel de Nationale Amateurswedstrijden als de Europese Danskampioenschappen voor Professionals zal beoor- delen staat onder Voorzitterschap van Mister ALEX MOORE (Londen).



Chers Christophe et Sophie Jeanmougin,

Gilbert Trolliet Président de la FFDJ.IDO et le Comité Directeur vous adressent toutes leurs félicitations pour l'organisation du

7e Festival Mondial de Danses - 23, 24, 25 Mars 2018

regroupant plusieurs titres de Champions d'Europe.

Transmettez tous nos remerciements à votre Equipe :

Compétiteurs - Parents - Supporters et autres bénévoles,
qui ont participé activement au bon déroulement de cette prestigieuse soirée

Bon Travail ...

